

Le Groupe de la Banque mondiale remercie les associations suivantes: Associations citoyens et solidaires, Association des contrôleurs publics, Association Touensa, ATDD, Association Tunisienne pour la Transparence dans l'Energie et les Mines ATTE, JCI Menzel Abderrahmen, Observatoire des municipalités et de la planification urbaine, OTCP Observatoire Tunisien de la citoyenneté Participative et Institut Tunisien pour la démocratie et le développement pour le document qu'elles ont bien voulu lui faire parvenir dans le cadre de la dissémination du Diagnostic Systématique du Pays (ou « Systematic Country Diagnostic – DSP/SCD ») et de la préparation du Cadre de Partenariat Pays (ou « Country Partnership Framework – CPF »).

Le Groupe de la Banque mondiale a démarré le processus de préparation de sa nouvelle stratégie pour soutenir son partenariat avec la Tunisie. Ce processus comprend deux grandes phases : (i) le DSP qui a identifié les principales contraintes et priorités de développement du pays ; et (ii) l'élaboration du CPF qui déterminera les domaines d'engagement spécifiques et prioritaires du Groupe de la Banque mondiale avec la Tunisie.

Le Diagnostic Systématique Pays (DSP) pour la Tunisie a été complété et publié en juillet 2015 peu après la présentation à la société civile et autre parties prenantes menée début Juin 2015. (<http://www.banquemondiale.org/fr/country/tunisia/publication/tunisia-systematic-country-diagnostic-2015>).

Comme expliqué au cours de cette présentation, l'objectif du Diagnostic Systématique Pays (DSP) est d'aider le Gouvernement à identifier les opportunités, les contraintes, les défis, les risques et les priorités. La consultation sur le DSP a permis une meilleure compréhension des enjeux majeurs du développement, en rapport avec le contexte actuel de la Tunisie et a permis également à identifier les domaines où l'appui du Groupe de la Banque mondiale aurait le plus d'impact. Le DSP souhaitait aussi être un outil pour le Gouvernement dans la préparation de sa note d'Orientation Stratégique, disséminé la semaine dernière.

Dans ce contexte, les commentaires fournis par la société civile dans la présentation qu'elle a partagée avec la Banque Mondiale sont particulièrement utiles pour la préparation du Cadre de Partenariat Pays.

Ces travaux de préparation prévus de Septembre 2015 à Janvier 2016 vont impliquer divers groupes, y compris le Gouvernement, les universitaires, les Organisations de la société civile, les Associations de femmes et de jeunes, les communautés locales, le secteur privé et les partenaires au développement dans plusieurs lieux dans le pays. Il s'agira de discuter du rôle du Groupe de la Banque mondiale pour tirer profit des opportunités de réduction de la pauvreté qui lui sont offertes. Ces consultations sont prévues pour la fin Octobre 2015 et un calendrier plus précis des diverses consultations sera communiqué avant la fin Septembre 2015. Différentes réunions seront organisées afin de donner un espace suffisant aux groupes pour qu'ils expriment leurs points de vue et de tenter de comprendre les problèmes en profondeur. Les minutes seront publiées systématiquement et la Banque indiquera les changements apportés à la stratégie proposée en conséquence. Les consultations commenceront avec une session publique, où la presse sera conviée, et qui marquera officiellement le début du processus.

Le SCD, et plus généralement la Banque Mondiale, s'accorde sur les grands points de la présentation des défis économiques de la Tunisie partagée avec la Banque : (i) les réformes de l'environnement des affaires et du secteur financier ont un grand potentiel pour la croissance , la

création d'emplois dans le secteur privé et, finalement, l'inclusion ; ii) un facteur évident pour promouvoir une croissance plus inclusive est le lancement de politiques visant à réduire les inégalités spatiales dans l'accès et la qualité des services de base, l'accès à de bonnes infrastructures, et en ciblant plus généralement les échecs institutionnels qui génèrent des inégalités d'"opportunités " (slide 2). Ce constat partagé explique que deux des trois piliers du Cadre de Partenariat Pays proposé sont : i) promouvoir la stabilité macro - économique et un environnement propice à la création d'emploi ; et ii) améliorer la connectivité et les services dans les régions défavorisés. Le troisième pilier lui serait : iii) promouvoir une meilleure inclusion sociale et la réduction de la fragilité, deux éléments à laquelle la présentation que vous nous avait fait parvenir allude lorsqu'elle traite d'une « déstructuration économique, sociale et politique » et de crises sociales chroniques (slide 2).

En ce qui concerne, l'évaluation de l'appui passé des organisations internationales avec la Tunisie (slide 3), elle s'accorde aussi avec la vue que les IFIs et le Groupe de la Banque devrait atteindre et aider à informer un éventail plus large d'intervenants, y compris les syndicats, les groupes de réflexion, d'autres ONGs, et le parlement. Vous avez pu constater des progrès dans ce domaine. La Banque Mondiale comprend aussi les inquiétudes légitimes de la société civile par rapport à l'efficacité et la rentabilité des dettes bilatérales et multilatérales contractées dans le cadre de la coopération auprès des Etats étrangers, des institutions financières gouvernementales et des institutions financières internationales. Pour cette raison le CPF privilégie la sélectivité dans l'engagement de l'institution et focalise le programme de partenariat sur les activités pour lesquelles la Banque mondiale peut apporter une réelle valeur ajoutée. Cette valeur ajoutée sera mesurée par des indicateurs de résultats précis que la société civile sera à même de suivre. Par ailleurs les objectifs de décentralisation, de rationalisation des dépenses de l'Etat et de l'optimisation des ressources fiscales préconisées dans le CPF ont pour but de réduire à terme le déficit de l'état qui explique le besoin de recours vers des ressources extérieures.

Enfin, à la lumière de l'évolution du contexte du pays et défis (par exemple la sécurité, la radicalisation, la situation Libyenne, l'économie politique), le CPF précisera ce que la Banque Mondiale a l'intention de faire différemment par rapport à ses engagements précédents. Elle rejoint le point de vue (slides 6 &7) que il ne s'agit pas d'un contexte « *business as usual* » et que la Banque doit élargir le champ de ses consultations mais aussi être innovatrice, ambitieuse mais réaliste et enfin à l'écoute des parties prenantes.